

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S

DE MANTES-LA-JOLIE

Réunion du 29 juin 2021

---

**BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2021**

**NOTE DE SYNTHESE**

Les prévisions inscrites au budget primitif peuvent être modifiées en cours d'exercice par le Conseil d'Administration. Le budget supplémentaire a essentiellement pour objectif de reprendre les résultats budgétaires de l'exercice précédent, constatés au compte administratif.

Le budget supplémentaire est donc le document de liaison entre l'exercice précédent et l'exercice en cours. Il reprend les excédents ou les déficits des exercices antérieurs ainsi que les restes à payer en matière de dépenses et les restes à réaliser en matière de recettes de la section d'investissement.

Les résultats du budget du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) dégagés du compte administratif 2020, voté lors du Conseil d'Administration du 30 mars 2021, ont été affectés temporairement comme suit :

- en section de fonctionnement, le résultat excédentaire repris en recettes pour un montant de 162 852,46 euros.

Il est donc proposé au Conseil d'Administration :

- d'affecter définitivement le résultat de la section de fonctionnement pour un montant de 162 852,46 euros.

Par ailleurs des dépenses et recettes supplémentaires viennent compléter les crédits votés initialement :

- en recettes de fonctionnement, la subvention de l'État pour les programmes de Réussite éducative a été revue à la baisse pour 9,5 k€ ; elle devrait ainsi atteindre cette année 233 k€,
- en dépenses de fonctionnement, 21 k€ de crédits sont inscrits au titre de diverses actions éducatives ; il s'agit en particulier d'honorer des factures pour des prestations réalisées en 2020 reçues après la clôture des comptes comme cela avait été annoncé lors du vote du compte administratif ; 24 k€ de crédits sont par ailleurs inscrits pour la coordination des associations caritatives à l'issue de la mission d'évaluation des besoins actuellement assurée par l'opérateur « la Sauvegarde » ; 106 k€ de crédits sont prévus pour honorer la convention de prestations de service et de mutualisation entre la Ville et le CCAS ; 1,4 k€ inscrits pour les cotisations assurance décès/accident du travail à la suite de la mise en place d'un nouveau contrat ; enfin 1 k€ de crédits sont inscrits pour des écritures de régularisation comptables,
- en recettes d'investissement, le résultat excédentaire 2020 de 189 923,52 € est repris.

Le détail par chapitre est présenté en annexe et une maquette du budget supplémentaire est consultable au Bureau des Assemblées.

Par conséquent, il est demandé au Conseil d'Administration d'adopter le budget supplémentaire 2021 du CCAS.

### **DELIBERATION**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.1612-11,

Considérant les crédits inscrits au budget primitif du CCAS 2021 approuvé par délibération du Conseil d'Administration du 30 décembre 2020,

Considérant l'adoption du compte administratif 2020 par délibération du Conseil d'Administration du 30 mars 2021,

Considérant l'adoption de l'affectation des résultats par délibération du Conseil d'Administration du 30 mars 2021,

Le Conseil d'Administration,  
Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

**DECIDE :**

- **d'adopter** le budget supplémentaire 2021 du CCAS.

Le Président

Raphaël COGNET

## CCAS - BUDGET 2021

Par chapitre en €

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	BP 2021	BS 2021	TOTAL BUDGET 2021
Chapitre 011 charges à caractère général	127 386,67	151 002,46	278 389,13
Chapitre 012 charges de personnel	431 613,33	1 350,00	432 963,33
Chapitre 65 autres charges de gestion courante	56 200,00	0,00	56 200,00
Chapitre 67 charges exceptionnelles	15 750,00	1 000,00	16 750,00
Chapitre 022 dépenses imprévues	10 000,00	0,00	10 000,00
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>640 950,00</b>	<b>153 352,46</b>	<b>794 302,46</b>
Chapitre 023 virement à la section d'investissement	2 000,00	0,00	2 000,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>2 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 000,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>642 950,00</b>	<b>153 352,46</b>	<b>796 302,46</b>

RECETTES	BP 2021	BS 2021	TOTAL BUDGET 2021
Chapitre 002 résultat de fonctionnement reporté	0,00	162 852,46	162 852,46
Chapitre 013 atténuation de charges	0,00		0,00
Chapitre 70 produit des services	450,00		450,00
Chapitre 74 dotations et participations	642 500,00	-9 500,00	633 000,00
Chapitre 75 Aures produits de gestion courantes	0,00		0,00
Chapitre 77 produits exceptionnels	0,00		0,00
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	<b>642 950,00</b>	<b>153 352,46</b>	<b>796 302,46</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>642 950,00</b>	<b>153 352,46</b>	<b>796 302,46</b>

## CCAS - BUDGET 2021

Par chapitre en €

### SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	BP 2021	Reports 2020	BS 2021	TOTAL BUDGET 2021
Chapitre 20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Chapitre 16 Dépôts et cautionnement reçus	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
<b>Total chapitres réels</b>	<b>2 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 000,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>2 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 000,00</b>

RECETTES	BP 2021	Reports 2020	BS 2021	TOTAL BUDGET 2021
Chapitre 001 résultat d'investissement reporté	0,00	0,00	189 923,52	189 923,52
Chapitre 10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	5 176,00	0,00	5 176,00
Chapitre 27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total chapitres réels</b>	<b>0,00</b>	<b>5 176,00</b>	<b>189 923,52</b>	<b>195 099,52</b>
Chapitre 021 - virement de la section de fonctionnement	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
<b>Total opérations d'ordre</b>	<b>2 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 000,00</b>
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>2 000,00</b>	<b>5 176,00</b>	<b>189 923,52</b>	<b>197 099,52</b>